



Au Japon, les logements sont divisés en trois grands types : <<logements particuliers>>, <<logements sociaux>> et <<locations de particulier>>.

Dans cette section, les caractéristiques de chaque type de logement, la superficie et les distributions des logements, la description des étages ainsi que les associations de quartier et les associations autonomes, vous sont expliquées.

1 Logement

1-1 Le logement au Japon

(1) Logement particulier

Les logements qui sont des propriétés d'individus sont appelés <<logements particuliers>>.

Il existent diverses sortes de logements comme les maisons ou les appartements et pour devenir propriétaire d'un logement il faut accomplir diverses formalités et signer des contrats.

Si vous envisagez de faire construire, vous devez respecter certaines règles de construction. Pour les détails, [voir 2 Logement particulier](#)

(2) Logements sociaux

Pour les personnes à faibles revenus et dans le besoin de logement, il existe des logements sociaux à loyers modérés. Ces logements sociaux sont distribués Parlés autorités nationales, municipales et des entreprises publiques. Plusieurs types de logements sociaux existent dont les logements sociaux nationaux, municipaux et de type UR (Agence de Renaissance Urbaine). Seules, les personnes répondant aux conditions d'attribution peuvent bénéficier de ces logements. Pour plus de détails, [voir 3 Logements sociaux](#).

(3) Location de logement de particulier

Ce sont les logements de propriétaires dans lesquels on peut habiter en contrepartie du paiement d'un loyer.

Le paiement du loyer se fait le mois précédent du mois à payer (paiement d'avance). En plus du loyer, il se peut que certaines charges soient à la charge du locataire. Elles sont réglées en même temps que le loyer.. Pour plus de détails, [voir 4 Location de logement de particulier](#).

Informations multilingues sur la vie quotidienne

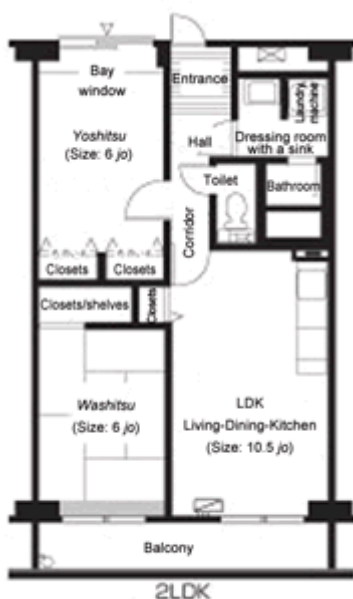


M Logement – Déménagement

▣ [M Logement – Déménagement](#)

(4) Superficie et distribution d'un logement

La superficie d'un logement inclut les pièces d'habitation, les sanitaires, la cuisine et est calculée en mètres carrés. Les pièces d'habitation sont calculées au nombre de tatamis, un tatami équivalent à un "jo". Le plus souvent un "jo" mesure 180 x 90 cm ou 1.6 mètre carré, mais il y a des tatamis de logements sociaux qui mesurent 170 x 85 cm ou 176 x 88 cm.



* Layout above is an example.

Les pièces sont répertoriées avec des lettres de l'alphabet et des nombres. Les pièces en tatami sont appelées "washitsu", les pièces recouvertes de parquet ou de moquette sont appelées "yoshitsu".

Exemples.

2LDK ; 2 chambres et une pièce commune servant de salon, salle à manger et cuisine.

2 ; nombre de chambres

L ; salon (Living Room)

D ; salle à manger (Dining Room)

LDK ; pièce commune, salon-salle à manger-cuisine

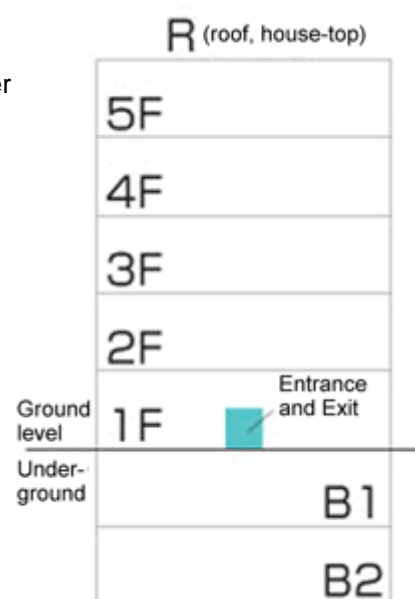
DK ; pièce commune, salle à manger-cuisine

(5) Description des étages

Au Japon, le rez-de-chaussée est appelé <<1F>>(premier) et le premier sous-sol est appelé <<B1>>.

1F~5F ; du rez-de-chaussée au 4ème étage

B2 ; deuxième sous-sol





(6) Associations de quartier et associations autonomes

Au Japon, dans toutes les municipalités, il y a des associations de quartier et autonomes. Ces associations ont pour objet et but de tenir au courant les citoyens des événements de la commune. Les informations municipales et sociales sont transmises par un “kairanban” que l’on doit passer à son voisin. Ces associations s’occupent de la lutte contre les incendies, contre les vols et organisent des “matsuri”. Elles sont financées Parlés cotisations des résidents et tous les résidents étrangers peuvent devenir membres de ces associations.

C’est une bonne occasion de connaître votre quartier et votre ville!